

If you file your T4A-NR return electronically, do not complete this paper summary.

Mandatory electronic filing

If you file more than 50 T4A-NR slips for a calendar year, you **must** file the return over the Internet.

You may choose one of the following electronic filing formats:

- 1) Internet File Transfer (XML)
- 2) Web Forms

For more information about filing electronically, go to www.cra.gc.ca/iref.

You can file your T4A-NR information return online without a Web access code using the "File a return" service at www.cra.gc.ca/representatives, if you are an authorized representative or employee; or www.cra.gc.ca/mybusinessaccount, if you are the business owner.

Filing on paper

Complete this form using the instructions in Guide RC4445, *T4A-NR – Payments to Non-Residents for Services Provided in Canada*.

To get forms and publications, go to www.cra.gc.ca/forms or call 1-800-959-2221.

Send this summary and the related T4A-NR slips to:

Ottawa Technology Centre
Canada Revenue Agency
875 Heron Road
Ottawa ON K1A 1G9

Do you have a balance owing?

If you have a balance owing, you can make your payment in many different ways. My Payment is a payment option that allows individuals and businesses to make payments online, using the CRA's Web site, from an account at a participating Canadian financial institution. For more information, go to www.cra.gc.ca/mypayment. You may also be able to pay electronically through your financial institution's telephone and Internet banking services.

For more information, go to www.cra.gc.ca/electronicpayments. You can also enclose a cheque or money order payable to the Receiver General. If you remit your payment late, any balance due may be subject to penalties and interest at the prescribed rate.

Si vous produisez votre déclaration de renseignements T4A-NR par voie électronique, ne remplissez pas ce sommaire sur papier.

Production obligatoire par voie électronique

Si vous produisez plus de 50 feuillets T4A-NR pour une année civile, vous **devez** produire la déclaration de renseignements par l'Internet.

Vous pouvez choisir une des méthodes de production électronique suivante :

- 1) Transfert de fichiers par Internet (XML)
- 2) Formulaires Web

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de produire sur format électronique, allez à www.arc.gc.ca/teedr.

Vous pouvez produire votre déclaration de renseignements T4A-NR par voie électronique sans un code d'accès Web en utilisant le service « Produire une déclaration » à www.arc.gc.ca/representants, si vous êtes un représentant autorisé ou un employé, ou à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise si vous êtes le propriétaire de l'entreprise.

Production sur papier

Remplissez ce formulaire selon les directives indiquées dans le guide RC4445, *T4A-NR – Paiements versés à des non-résidents pour services rendus au Canada*.

Pour obtenir des formulaires et des publications, allez à www.arc.gc.ca/formulaires ou composez le 1-800-959-3376.

Envoyez ce sommaire et les feuillets T4A-NR connexes au :

Centre de technologie d'Ottawa
Agence du revenu du Canada
875, chemin Heron
Ottawa ON K1A 1G9

Avez-vous un solde dû?

Si vous avez un solde dû, vous pouvez faire vos paiements de différentes façons. Mon paiement est une option de paiement qui permet aux particuliers et aux entreprises d'effectuer des paiements en ligne, par l'entremise du site Web de l'ARC, à partir d'un compte dans une institution financière canadienne participante. Pour plus de renseignements, allez à www.arc.gc.ca/monpaiement. Vous avez aussi la possibilité de payer électroniquement en utilisant le service bancaire en ligne ou par téléphone auprès de votre institution financière. Pour plus de renseignements, allez à www.arc.gc.ca/paiementselectroniques. Vous pouvez aussi joindre un chèque ou un mandat établi à l'ordre du receveur général. Notez que nous pourrions imposer des pénalités et des intérêts au taux prescrit pour versement en retard.